

Etudiant.es en séjour de mobilité à la Faculté

INSCRIPTION EN LIGNE AUX COURS SEMESTRIELS ET ANNUELS 2025-2026

Chère Etudiante, cher Etudiant,

Le formulaire d'inscription aux cours doit être complété en tenant compte des directives suivantes de la Faculté :

INSCRIPTION AUX COURS

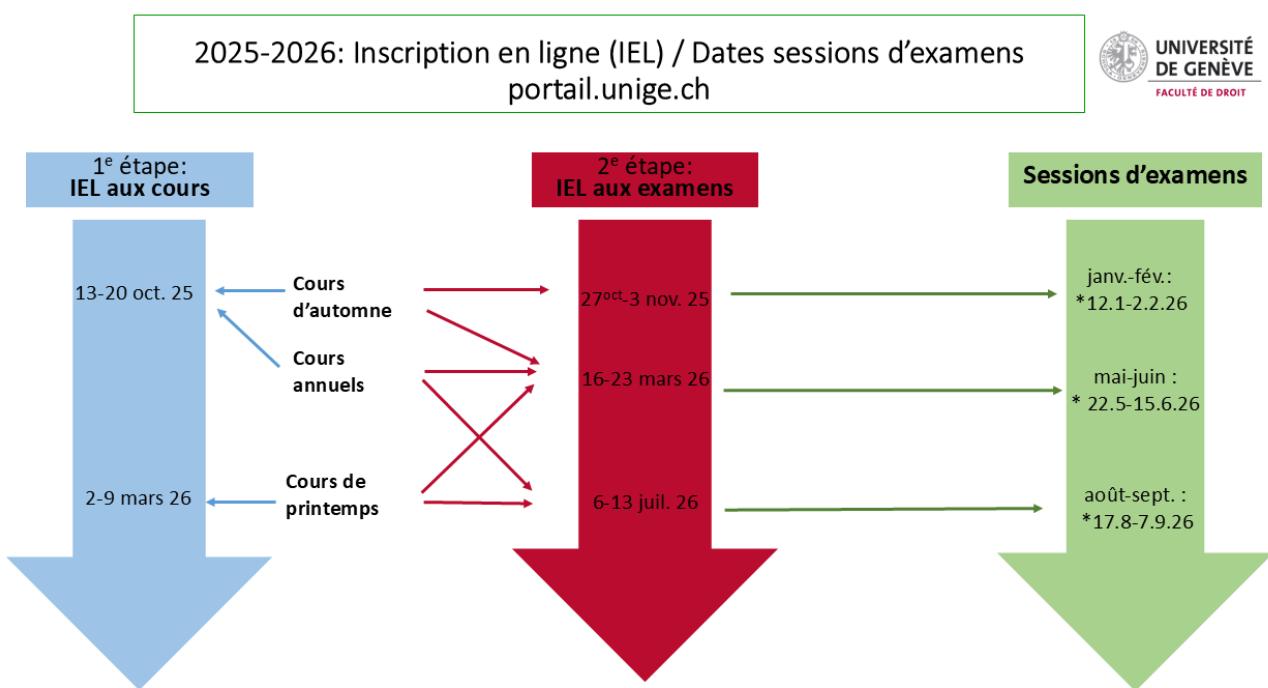
L'inscription au cours est la condition préalable et nécessaire à l'inscription à l'examen correspondant. Vous n'êtes pas obligé.e de vous inscrire à tous les examens pour lesquels vous aurez effectué une inscription au cours. Dès l'ouverture des inscriptions en ligne, un message automatique est envoyé sur votre adresse e-mail universitaire. Pour accéder au formulaire en ligne, vous vous connectez sur le portail à l'adresse <http://portail.unige.ch> avec votre identifiant et votre mot de passe.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

L'inscription soumise correctement engendrera l'envoi d'un mail de confirmation à votre adresse e-mail étudiant.e avec la liste des enseignements auxquels vous vous êtes inscrit.e. Ce mail constitue votre **preuve d'inscription**.

Attention : Aucune inscription tardive ne sera admise, sauf motifs exceptionnels et attestés.
Ne pas confondre l'inscription en ligne *IEL* du portail et MOODLE !

DELAIS



Inscription aux cours du semestre d'automne : Permet l'inscription ultérieure aux examens de la session de janvier-février et/ou de la session de mai-juin.

Inscription aux cours annuels et du semestre de printemps : Permet l'inscription ultérieure aux examens de la session de mai-juin et/ou de la session d'août-septembre.

CERTIFICAT DE DROIT TRANSNATIONAL (CDT/CTL)

Si vous effectuez un séjour de mobilité à Genève et êtes aussi inscrit.e au CDT/CTL, un deuxième formulaire d'inscription « Mobilité » aux cours est disponible en ligne. Sur ce formulaire, vous pourrez vous inscrire aux cours que vous souhaitez suivre en plus de ceux choisis pour le programme du CDT/CTL.

Attention : vous vous inscrivez à un cours soit en utilisant le formulaire CDT/CTL, soit celui de la Mobilité, le même cours ne pouvant pas figurer sur les deux formulaires, sauf si vous n'êtes pas encore sûr de la répartition des examens entre les deux programmes. Seuls les cours inscrits dans le formulaire du CDT/CTL sont pris en compte pour l'obtention du Certificat.

COURS/EXAMEN ORGANISE PAR UNE AUTRE FACULTE

Si vous souhaitez suivre des cours et vous présenter à des examens dispensés par d'autres facultés ou instituts (maximum deux), vous devez vous inscrire par le biais du formulaire papier interne à la Faculté (<https://www.unige.ch/droit/mobilite/documentation>), dans les délais et selon la procédure prévue à cet effet. Le Secrétariat des étudiants vous inscrira directement à ces cours. Ils apparaîtront ainsi dans votre formulaire d'inscription aux examens. Pour les cours pris hors Université de Genève, veuillez-vous référer aux délais et procédures d'inscription de l'institution d'accueil.

INSCRIPTION AUX EXAMENS

Les formulaires d'inscription aux examens, qui requerront aussi une action de votre part seront disponibles en ligne à l'adresse <http://portail.unige.ch> dans les délais susmentionnés.

Le Secrétariat des étudiants de la Faculté se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : <https://www.unige.ch/droit/fac/organisation/secretariat>.

Le Vice-Doyen